COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 24 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Sandrine REDON, Catherine PEPIN, Angélique STEUNOU, Kristell LE MAUFF, Françoise HURSON, Valérie TRAISSAC, Amandine ANDRE, Marion BOUCHEVREAU Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Hubert HILLION, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHEAU, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Jérôme TRONEL, Christophe MINAUD
Absents excusés	Monsieur Guillaume HAMON (pouvoir donné à Hubert HILLION)
Secrétaire	Madame Laura BLEVIN
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2020-100 **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : MODIFICATION**

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Par délibération n° 2020-79 du 22 septembre 2020, vous avez procédé à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres.

Celle-ci, présidée par moi-même (suppléant : Monsieur Guillaume HAMON), comporte les membres suivants :

Membres titulaires	*Membres suppléants*
• Malorie MEHEUST • Olivier LECORVAISIER • Christian KERAUTRET • Jean-Louis SENECHEAU • Jean BELLEC	• Isabelle ETIEMBLE • Sandrine REDON • Yann SOULABAIL • Angélique STEUNOU • Françoise HURSON

Je vous propose de procéder au remplacement d'un membre titulaire, issu de la liste de la majorité, Madame Malorie MEHEUST, par un autre membre de cette même liste, à savoir Monsieur Hubert HILLION.

Je vous précise que cette modification ne change en rien les principes qui s'appliquent à la composition de la CAO, notamment la garantie du pluralisme, ainsi que la représentation proportionnelle des différentes composantes du conseil municipal.

La Commission d'Appel d'Offres, présidée par mes soins (suppléant : Monsieur Guillaume HAMON), sera désormais composée de la manière suivante :

Membres titulaires	*Membres suppléants*

Président : Richard HAAS	*Suppléant : Guillaume HAMON*
• Hubert HILLION • Olivier LECORVAISIER • Christian KERAUTRET • Jean-Louis SENECHEAU • Jean BELLEC	• Isabelle ETIEMBLE • Sandrine REDON • Yann SOULABAIL • Angélique STEUNOU • Françoise HURSON

Du fait que Monsieur Hubert HILLION ne soit pas suppléant de la Commission d'Appel d'Offres et au regard des éléments mentionnés ci-avant, je vous invite à vous prononcer favorablement sur :

→ La modification de l'article 30, relatif à la CAO, du Règlement Interne de notre assemblée en complétant celui-ci par la phrase suivante :

« Un membre titulaire ou suppléant de la Commission d'Appel d'Offres peut être remplacé par un autre membre, conseiller municipal issu de la même liste électorale, par simple délibération du Conseil Municipal si les principes fondamentaux qui régissent la composition de cette commission sont respectés (garantie du pluralisme, représentativité proportionnelle) » ;

→ La nomination de Monsieur Hubert HILLION comme membre titulaire de la CAO en lieu et place de Madame Malorie MEHEUST ;

→ L'approbation de la composition de la CAO telle que définie préalablement ;

→ L'autorisation donnée à Monsieur le Maire, ou son représentant, de signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.